

PROPOSITION PRÉBUDGÉTAIRE

**DE L'INTERNATIONAL UNION OF
OPERATING ENGINEERS**

**AU COMITÉ PERMANENT DE LA CHAMBRE
DES COMMUNES SUR LES FINANCES**

LE 12 AOÛT 2011

Sommaire

L'industrie de la construction fait partie intégrante de l'économie canadienne, couvrant entre 9 et 11 % du PIB du Canada et employant environ 1,3 million de personnes. Au fil des années, l'industrie de la construction s'est adaptée et est restée forte dans une économie en constante évolution, tout en créant des emplois durables de très grande qualité et en jouant un rôle capital dans notre économie. À mesure des progrès de l'économie du Canada, la demande en ouvriers hautement qualifiés ne fera qu'augmenter. Du fait du vieillissement de la population active, la main-d'œuvre qualifiée en construction devient une ressource très rare. Si l'on ne fait rien rapidement pour corriger la diminution continue du nombre d'ouvriers, l'économie canadienne souffrira et calera. Par l'entremise de nos centres de formation, nous essayons de pallier la pénurie de main-d'œuvre.

Actuellement, nos centres de formation fonctionnent à plein rendement et ils ont fait leurs preuves. Nous dotons nos diplômés des compétences requises pour trouver des emplois durables très rémunérateurs en quantité largement suffisante dans leur domaine d'étude. Plus de 80 % (certaines régions ont un taux même supérieur) de nos étudiants conducteurs d'équipement lourd trouvent un emploi, taux qui s'élève à 100 % pour nos étudiants grutiers. Notre réussite s'explique par la formation de pointe la plus pratique possible que nous dispensons. Les étudiants reçoivent une formation sur le matériel réel qu'ils utiliseront plus tard. La formation que nous offrons dépasse souvent les attentes des étudiants de niveau postsecondaire.

Nos centres de formation sont cependant confrontés à de nombreux défis, notamment celui de s'efforcer de maintenir des coûts bas tout en assurant une bonne qualité au plus grand nombre de Canadiens possible et les meilleures normes en matière de formation.

L'International Union of Operating Engineers (IUOE) désire profiter de cette occasion pour faire part de ses réflexions au sujet de quelques mesures que le gouvernement fédéral pourrait mettre en œuvre dans le budget fédéral de 2012 en vue de garantir au Canada de disposer d'un segment de la construction prospère qui fournisse à de nombreux Canadiens des emplois de qualité et qui favorise l'économie du Canada. Nous souhaitons demander :

- 1) au gouvernement d'examiner ses ententes sur le développement du marché du travail conclues avec les provinces et de les modifier afin de permettre aux étudiants de bénéficier d'une plus grande aide pour accéder à des cours délivrés dans des centres de formation agréés et pour assurer des modes de financement normalisés entre les régions et d'une province à l'autre.*
- 2) au gouvernement fédéral de rétablir le Programme d'infrastructure du savoir (PIS) en veillant à en assouplir les critères pour permettre à un nombre accru de centres de formation agréés d'accéder au financement.*
- 3) au gouvernement fédéral de créer un programme qui permette aux centres de formation agréés d'obtenir un financement pour acheter du matériel de formation ou le remettre à neuf. Il pourrait s'agir d'un fonds de subvention de contrepartie.*

Contexte

L'IUOE est un syndicat progressiste et diversifié qui représente les travailleurs dans un large éventail de catégories professionnelles. Nos membres ont contribué à bâtir l'infrastructure du Canada et participent à la production des ressources canadiennes et à la prestation de services de soins de santé et de services communautaires essentiels depuis 1896.

À l'heure actuelle, nous comptons au Canada plus de 45 000 membres et sommes représentés dans chaque province et territoire. La construction concentre la plus grande partie de nos membres, avec près de 40 000 travailleurs, qui actionnent les grues à tour et les grues mobiles, qui font fonctionner des machines lourdes comme des bouteurs, des niveleuses et des pelles rétrocaveuses, qui sont des mécaniciens et des arpenteurs œuvrant sur les chantiers de construction. Nous sommes les premiers sur un site et les derniers à le quitter. Nous exerçons pour le compte d'entreprises de construction commerciale ou encore pour des entrepreneurs en construction civile lourde et des entrepreneurs industriels. Nous construisons des routes, des ponts, des écoles, des hôpitaux, des canalisations et des raffineries de pétrole, pour ne citer que quelques exemples. Nos membres bâtissent et façonnent l'infrastructure et la silhouette du Canada.

Nous possédons huit centres de formation à la fine pointe de la technologie qui élaborent et dispensent une formation sur la conduite d'équipement lourd, ainsi qu'une gamme étendue de cours sur la sécurité en matière de construction. Notre formation est reconnue à l'échelle mondiale et elle fournit la main-d'œuvre qualifiée qui fait la force du Canada. Nous travaillons en étroite collaboration avec nos partenaires de l'industrie pour veiller à répondre aux besoins actuels et futurs du secteur de la construction. Nous sommes convaincus de l'importance de travailler avec nos employeurs, avec d'autres syndicats du bâtiment et tous les ordres de gouvernement afin de garantir que les Canadiens reçoivent la meilleure formation possible qui leur ouvre des débouchés pour travailler et pour assurer la subsistance de leurs familles.

Garantir des emplois durables de qualité

En juillet 2011, environ 1,3 million de personnes exerçaient dans l'industrie de la construction parmi lesquelles 35 à 40 % (soit autour de 400 000 personnes) sont affiliées à divers syndicats de la construction. Notre industrie est un élément vital du moyen d'existence du Canada, d'un océan à l'autre, et elle est demeurée forte au cours de la récession récente, en raison notamment de notre main-d'œuvre très qualifiée.

À mesure des progrès de l'économie du Canada, la demande en ouvriers hautement qualifiés ne fera qu'augmenter. Notre main-d'œuvre n'est pas jeune; l'âge moyen se situe autour de 48 ans et nous sommes confrontés à de nombreux défis de recrutement et de maintien en emploi de jeunes pour combler ces besoins.

Le Conseil sectoriel de la construction (CSC) estime que de 2010 à 2018, notre industrie subira une pénurie majeure de travailleurs qualifiés. Le secteur de la construction aura besoin d'environ 370 000 nouveaux travailleurs en raison des départs en retraite (189 000) et de possibilités d'emploi nouvelles (181 000). Le CSC prévoit que le Canada sera en mesure de pourvoir à peu près 169 000 de ces postes par un processus de recrutement direct; cela laisse toutefois un déficit de plus de 200 000 personnes qui devront être recrutées soit dans d'autres industries, soit à l'extérieur du Canada.

La main-d'œuvre qualifiée en construction devient une ressource très rare et si rien n'est fait rapidement pour corriger la diminution continue du nombre d'ouvriers, l'économie canadienne souffrira et calera. La construction est le fondement de notre économie. Les centres de formation sont essentiels pour transmettre les compétences et la formation nécessaires pour garantir une main-d'œuvre hautement qualifiée au Canada.

Nos écoles et nos programmes sont reconnus et agréés par les gouvernements provinciaux. Nos établissements de formation sont reconnus par Ressources humaines et Développement social Canada (RHDSC). Nous disposons d'une infrastructure extrêmement développée et d'une organisation nationale pour nos écoles de formation, le Canadian Operating Engineers Joint-Apprenticeship and Training Council (COEJATC). Nous collaborons avec divers intervenants, y compris des collègues, des groupes autochtones et des entreprises.

Nos centres de formation fonctionnent à plein rendement et ils ont fait leurs preuves. Nos étudiants suivent une formation intensive. Nous dotons nos diplômés des compétences requises pour trouver des emplois durables très rémunérateurs en quantité largement suffisante dans leur domaine d'étude du fait de la forte demande en conducteurs qualifiés dans l'industrie de la construction. Plus de 80 % (certaines régions ont un taux même supérieur) de nos étudiants conducteurs d'équipement lourd trouvent un emploi, taux qui atteint 100 % chez nos étudiants grutiers. Même si le secteur de la construction connaît des hauts et des bas, notre secteur particulier prospère en raison de la forte demande en conducteurs qualifiés dans l'industrie de la construction.

Notre réussite s'explique par la formation de pointe la plus pratique possible que nous dispensons. Les étudiants reçoivent une formation sur le matériel réel qu'ils utiliseront plus tard. La formation que nous offrons dépasse souvent les attentes des étudiants de niveau postsecondaire.

Selon l'école et la province, le nombre d'inscrits varie de 110 à presque 2 000 étudiants, et il continue de croître, avec des étudiants suivant différents cours comme la formation pour conducteurs d'équipement lourd, pour apprentis grutiers et les cours sur la sécurité. Si nous bénéficions d'un plus grand soutien financier, nos écoles pourraient accepter davantage d'étudiants, mais même dans ce cas, nous ne serions toujours pas en mesure de satisfaire à la demande en travailleurs qualifiés dans l'industrie de la construction.

Former une main-d'œuvre qualifiée a un coût

Nos écoles sont ouvertes à tous les Canadiens (syndiqués ou non) qui désirent être des membres productifs de l'industrie de la construction. Dans de nombreux cas, les étudiants n'ont ni syndicats, ni affiliation syndicale, et cherchent uniquement à obtenir des notions élémentaires et une formation appropriée en vue d'un éventuel emploi futur dans le secteur de la construction. Nos écoles sont principalement financées par les frais de scolarité que nos étudiants acquittent pour suivre ces cours.

En fonction du cours et de l'école, la formation coûte entre 9 500 et 16 000 dollars et dure le plus souvent de 6 à 8 semaines. Les étudiants doivent également assumer des dépenses accessoires (livres, hébergement et nourriture). Les étudiants peuvent recevoir une aide financière de divers programmes de RHDSC mais malheureusement, la plupart du temps, RHDSC ne couvre que la moitié ou les deux-tiers des coûts de la formation et aucune des dépenses accessoires. Le montant auquel l'étudiant est admissible de la part de RHDSC varie considérablement selon la région et la province. Il n'existe pas de mode de financement normalisé.

Pour essayer de faciliter l'accès à nos programmes, certains de nos centres de formation (au Manitoba et à Terre-Neuve-et-Labrador) ont augmenté ou sont en voie d'augmenter le nombre de semaines de cours donnés pour permettre aux étudiants de présenter une demande d'aide financière aux études, mais même les prêts étudiant ne couvrent pas entièrement le coût de nos cours.

Lorsqu'un étudiant termine la formation, il peut s'être endetté de plusieurs milliers de dollars. Pour certains, même s'il peuvent trouver un emploi dès l'achèvement de leur formation, le coût engendré est trop élevé et il leur est impossible de poursuivre le cours. Quand des étudiants potentiels examinent leurs choix de carrières, le coût de la scolarité joue un rôle clé. Du fait du coût élevé de nos cours, nos centres de formation éprouvent de la difficulté à rivaliser avec les universités et les collèges puisque certains étudiants renonceront à leur désir de chercher des débouchés dans l'industrie de la construction et choisiront une autre voie de carrière moins dispendieuse.

Recommandation

- 1) Nous demandons au gouvernement d'examiner ses ententes sur le développement du marché du travail conclues avec les provinces et de les modifier afin de permettre aux étudiants de bénéficier d'une plus grande aide pour accéder à des cours délivrés dans des centres de formation agréés et pour assurer des modes de financement normalisés entre les régions et d'une province à l'autre.*

Coûts d'infrastructure et d'immobilisation

Nos centres de formation examinent continuellement des moyens de réduire leurs coûts mais malheureusement la plupart sont fixes. Cela comprend de veiller à ce que

l'infrastructure et le matériel appropriés soient en place afin de dispenser une formation des plus modernes et de pointe. Quelques-unes de nos écoles ont reçu un appui financier de gouvernements provinciaux en vue de faire face à certains de ces coûts mais il varie selon la province. Quoique nos centres soient des écoles de formation reconnues par les gouvernements provinciaux, nous ne sommes pas traités de la même manière que les collèges et les universités. Ceux-ci peuvent accéder à diverses formes de financement et peuvent subventionner leurs cours.

Étant donné la croissance continue de nos écoles et la demande à l'égard de nos programmes de formation, nos écoles se heurtent à plusieurs problèmes. Elles ne jouissent pas de l'espace ni de la capacité suffisante pour développer leurs programmes. Pour y parvenir, elles devraient construire ou acheter des immeubles pour héberger l'afflux d'étudiants. Cela constituerait un fardeau financier pesant sur les écoles de formation qui serait déplacé sur les étudiants afin de reporter ces coûts, ce qui pourrait éventuellement décourager les étudiants de s'inscrire.

Nos centres de formation recherchent toute aide gouvernementale qui contribue à différer les coûts afférents à leur agrandissement et à leur croissance. Nous avons apprécié les efforts du gouvernement pour financer le développement de l'infrastructure dans les universités et les collèges.

Mais malheureusement, seul un de nos centres de formation (de l'Ontario) a réussi à obtenir des fonds dans le cadre du PIS du gouvernement fédéral. Un autre centre a présenté une demande de financement qui, pour différentes raisons, lui a été refusé. Plusieurs autres de nos écoles auraient aimé déposer un dossier mais les critères étaient trop restrictifs et extrêmement partiels, en faveur des universités et des collèges. Nous souhaitons demander au gouvernement de rétablir le PIS, en modifiant certains de ses critères afin de garantir aux centres de formation agréés d'accéder à ces fonds.

Recommandation

- 2) *Nous demandons au gouvernement fédéral de rétablir le PIS, en veillant à en assouplir les critères pour permettre à un nombre accru de centres de formation agréés d'accéder au financement.*

Nos centres de formation ont non seulement besoin de fonds pour améliorer les salles de classe et pour fournir plus d'espace à nos étudiants, mais aussi pour acheter et pour perfectionner le matériel et les technologies. Par exemple, l'acquisition d'une grue de 100 tonnes coûte à l'école plus de 800 000 dollars et l'achat d'une excavatrice de deux ans, environ 125 000 dollars. Notre matériel n'est pas bon marché mais il est nécessaire pour dispenser la formation pratique dont les étudiants ont besoin.

Nos centres de formation sont très innovateurs et continueront de rechercher d'autres moyens d'offrir la formation nécessaire pour garantir une main-d'œuvre qualifiée. L'IUOE est un précurseur dans l'utilisation de simulateurs informatisés et de la technologie Blackboard dans la formation. Notre centre de formation en Ontario a

élaboré et a mis à l'essai, à ses propres frais, une formation sur simulateur informatisé. En plus de permettre d'économiser sur l'usure normale du matériel, ces simulateurs améliorent et accroissent également la durée et les normes de notre formation. Ils ont toutefois un coût : pour l'achat d'un simulateur, une école doit déboursier autour de 225 000 dollars.

Il y a plusieurs années existait un fonds fédéral appelé le Fonds d'infrastructure des centres de formation, qui donnait aux centres de formation la possibilité d'accéder à du financement pour acheter du matériel. Cinq millions de dollars y étaient affectés et le financement était réparti à titre de fonds de contrepartie. Nos écoles pouvaient accéder au programme et en profiter. Compte tenu du coût croissant du matériel, nous aimerions disposer d'un programme plus vaste mais qui continue de maintenir la portion monétaire de contrepartie.

Recommandation

- 3) *Nous demandons au gouvernement fédéral de créer un programme qui permette aux centres de formation agréés d'obtenir un financement pour acheter du matériel de formation ou le remettre à neuf. Il pourrait s'agir d'une subvention de contrepartie et un fonds initial devrait s'élever à environ 25 millions de dollars.*

Conclusion

À l'heure actuelle, la plupart de nos centres de formation disposent de ressources financières limitées pour se développer et satisfaire à la demande requise pour assurer une main-d'œuvre qualifiée productive au Canada. Nos écoles ont affecté des ressources à l'achat et à l'amélioration du matériel dans un souci de garantir à nos étudiants la meilleure formation possible et de permettre à ces travailleurs qualifiés d'occuper des emplois durables de qualité et d'avoir un effet positif sur l'économie canadienne. Les coûts de la formation sont assez élevés et nos centres éprouvent des difficultés à rivaliser avec les universités et les collèges pour attirer les jeunes.

Nous demandons au gouvernement fédéral d'étudier nos recommandations et de nous aider à fournir des travailleurs qualifiés bien formés dont le Canada a besoin pour favoriser une reprise économique durable et une industrie de la construction solide. Nous sommes tout à fait désireux de participer à des consultations élargies avec le gouvernement et toutes les parties intéressées pour élaborer des solutions viables qui profitent non seulement au secteur de la construction, mais aussi à tous les secteurs de l'économie. Si nous sommes incapables de fournir la main-d'œuvre qualifiée nécessaire au secteur de la construction, notre économie et notre société souffriront.